### ****Communiqué de Presse****

### ****La commission DJ au féminin du Cercle Montesquieu****

### ****lance un programme de mentoring****

### ****pour 25 étudiantes en droit.****

*Paris – le 8 octobre 2014*

Créée en 2013, la Commission DJ au Féminin du Cercle Montesquieu rassemble aujourd’hui plus d’une cinquantaine de directrices juridiques. Son groupe de travail, intitulé « Actions de communication auprès des jeunes juristes », animé par Renalda Harfouche, Directrice Juridique EMEA d’IPSOS et Béatrice Bihr, Directrice juridique de Teva Santé et également responsable de la Commission DJ au Féminin, a travaillé depuis plusieurs mois sur un programme de mentoring de jeunes étudiantes en droit

A travers ce programme de mentoring, la Commission DJ au Féminin a pour objectif :

* d’accompagner de jeunes étudiantes juristes en fin de cycle dans leur intégration future en entreprise,
* de les aider à élargir leur réseau en les mettant en contact avec des professionnels du droit et des étudiantes d’autres écoles ,
* de les faire contribuer à la progression de la parité et plus globalement du leadership au féminin dans l’entreprise.

Ce programme s’inscrit plus généralement dans l’action que le Cercle Montesquieu mène pour combattre l’existence d’un plafond de verre et affirmer auprès des jeunes juristes que les parcours vers des postes de direction sont bien entendu possibles pour des femmes tout en les aidant à décoder précocement les codes de l’entreprise.

Les 25 étudiantes ont été sélectionnées parmi 5 universités ou écoles : Paris I, Paris II, Ecole de droit de Sciences Po, Majeure Droit d’HEC et HEAD. Ces 25 étudiantes seront mentorées par 25 Directrices Juridiques, membres du Cercle Montesquieu et de la Commission DJ au Féminin. Le Cercle Montesquieu a noué un partenariat avec EY Société d’Avocats, cabinet reconnu pour son investissement depuis quelques années en faveur des étudiants en droit.

Ce programme se déroule sur l’année universitaire 2014-2015 et s’organise autour de plusieurs étapes :

* une réunion de présentation des mentors aux mentees et de lancement du programme
* 3 rendez-vous entre chaque mentee et son mentor
* Plusieurs formations réalisée par EY Société d’Avocats
* Plusieurs visites d’entreprises et de leurs directions juridiques d’entreprise

Béatrice Bihr, responsable de la commission DJ au féminin souligne : « Ce programme de mentoring s’intègre parfaitement dans les objectifs de la commission DJ au féminin en se préoccupant des directrices juridiques de demain ». Renalda Harfouche précise : «C’est très positif pour nos directrices juridiques d’accompagner de jeunes étudiantes et de les préparer à leur future vie professionnelle, car cela nous permet également de toujours nous challenger davantage».

**A propos du Cercle Montesquieu**

Créé en 1993, le Cercle Montesquieu est aujourd’hui l’un des premiers lieux de réflexion sur la fonction de directeur juridique dans l’entreprise et sur ses aspects managériaux. Ces principales missions sont de promouvoir le directeur juridique et sa fonction, favoriser les échanges professionnels et amicaux entre directeurs juridiques, être reconnu comme un interlocuteur de référence du droit en entreprise, contribuer à la réflexion sur  la formation des directeurs juridiques de demain. Le Cercle Montesquieu regroupe des directeurs juridiques de tous les principaux secteurs d’activité, d’entreprises privées, publiques, d’associations et d’institutions reconnues. Il est actuellement présidé par Denis Musson, Directeur Juridique d’Imerys.

**Contacts Presse :**

Cercle Montesquieu : contact@cercle-montesquieu.fr

Béatrice Bihr : beatrice.bihr@tevafrance.com

Renalda Harfouche : renalda.harfouche@ipsos.com